

2167

23 JUN 2023



**PROGRAMME IEV DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE –  
TUNISIE 2014 - 2020 PREMIER PROJET STRATEGIQUE**

**Agence des Ports et des Installations de Pêche**  
**Consultation N°04/2023 pour l'achat des équipements et consommables dans le  
cadre du projet**

**« ARIBiotech » C-5-2.1-41CUP I55F21003350006**



Dans la phase d'implémentation du présent projet, le Partenaire 3 « Agence des Ports et des Installations de Pêche (APIP) » a prévu la sélection d'un fournisseur ou plus pour l'acquisition des équipements pour la surveillance épidémiologique liée à l'exposition aux déchets marins, les crédits alloués seront imputés sur le GT3 de la macro-ligne budgétaire (4) « Equipements et fournitures ».

## ANNONCE

### ARTICLE 1 : Objet de la consultation

Pour la réalisation des activités du projet «Alliance de recherche et d'innovation en Biotechnologie bleue pour la valorisation des déchets marins (ARIBiotech C-5-2.1-41)» dans le cadre du premier appel à proposition du programme de Coopération Transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, l'Agence des Ports et des Installations de Pêche (APIP) (le Partenaire3), avec la présente consultation, a l'objectif de sélectionner un fournisseur ou plus pour :

-R.3.10 : Achat des équipements pour la surveillance épidémiologique liée à l'exposition aux déchets marins

Ces articles et leurs spécifications techniques sont détaillés dans « l'annexe 1 : Caractéristiques techniques /Formulaire de réponse » de la consultation N°04/2023.

### ARTICLE 2 : Modalités de paiement

Le montant de l'offre du soumissionnaire ne doit pas dépasser les 9 413.50€ (Neuf mille quatre-cent-treize, cinq Euros) équivalente à 31 335.190TND selon le taux de change du mois de Juin 2023 relatif au site web : [www.inforeuro.eu](http://www.inforeuro.eu), sous la ligne budgétaire (04) « Equipements et Fournitures ».

\*Les prix doivent être proposés HTVA en Dinars Tunisien.

Le paiement sera effectué en totalité (100%) en hors taxes et hors TVA à la réception suite à la livraison au local de l'institut concerné.



### **ARTICLE 3 : Conditions de participation**

Afin de participer à cette consultation, le candidat doit être un fournisseur légalement enregistré au registre du commerce ou organisme similaire.

Le critère de sélection du produit est le mieux disant (Qualité [conforme aux caractéristiques techniques demandées]) et prix [le moins disant]).

### **ARTICLE 4 : Conditions générales de facturation**

La facture sera libellée au nom de l'Agence des Ports et des Installations de Pêche et adressée par le fournisseur à l'APIP en quatre (04) exemplaires dont un original.

La facture doit porter obligatoirement les mentions suivantes :

- Le nom du fournisseur et son adresse.
- Le N° du compte bancaire.
- Le code d'identification fiscale.
- Le montant total de la facture en TTC,
- Le montant total de la facture hors T.V.A et autres taxes.
- Attestation fiscale sur la conformité de la situation fiscale du titulaire du marché
- Le cachet et la signature du fournisseur.

L'APIP fournira au fournisseur une attestation de la suspension de la TVA.

### **ARTICLE 5 : Lieu de livraison**

Les équipements objet de la présente consultation seront livrés au niveau de l'Agence des Ports et des Installations de Pêche.

### **ARTICLE 6 : Délais d'exécution du marché**

Le titulaire du marché doit prendre les mesures nécessaires pour que les prestations du présent marché y compris la formation et l'assistance au démarrage puissent être exécutées dans un délai de 60 jours calendaires y compris dimanches et jours fériés.



## **ARTICLE 7 : Pénalités de retard**

Le fournisseur s'engage à respecter les délais prescrits ci-dessus. A défaut de respect de ces délais une pénalité de retard sera appliquée sur la base de 1/1000ème du montant global de la commande et ce, par jour de retard y compris dimanche et jours fériés. Lesdites pénalités seront plafonnées à 5 % du montant du contrat,

## **ARTICLE 8 : Conditions de remise des offres**

Les offres doivent parvenir par voie postale durant l'horaire de travail, sous pli fermé et recommandé ou par l'intermédiaire de poste rapide (courrier express) ou être déposées directement auprès du bureau d'ordre de l'APIP, avant **12.00 heures du 07/07/2023**, à l'adresse :

**Agence des Ports et des Installations de Pêche (APIP)**

**Port de pêche, 2060 La Goulette, Tunisie**

Le cachet du bureau d'ordre de l'APIP faisant foi. Toute offre parvenue après expiration du délai de réception des offres fixées par l'APIP sera rejetée.

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante :

**« Consultation N°04/2023 pour l'achat des équipements dans le cadre du projet « ARIBiotech » C-5-2.1-41**

**« A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation »**

## **ARTICLE 9 : Candidature et documentation nécessaire**

Afin de son admissibilité, la candidature devra comprendre :

- Copie RNE (Récente moins de 3 mois) et copie de l'identité fiscale
- L'offre technique et l'offre financière détaillées
- Le prospectus, les fiches techniques ou cahiers de charge comprenant les spécifications techniques des différents éléments constitutifs de la consultation.

Annexe 1 : Caractéristiques techniques /Formulaire de réponse

Lot N°01 Système SPE d'extraction en phase solide SPE -cartridge Q : 1 + PC portable

Equipements	Caractéristiques techniques minimales exigées	QTé	Caractéristiques techniques proposées
<b>Sous-lot 1</b>  SPE d'extraction en phase solide SPE –cartridge complet	<b>Capacité d'échantillon : 12 Echantillons en parallèle</b>		
	<b>Tailles de colonne SPE : 3-6 ml</b>		
	<b>Robinetts d'arrêt Pour Collecteur de Vide a Bloc de Verre : 12 robinets</b>	12	
	<b>Aiguilles (Canules) en Acier : 12 Aiguilles en acier inoxydable pour applications SPE.</b>	12	
	<b>Cuve en PP pour collecteur de vide</b>	01	
<b>Crémalière pour collecteur de vide SPE : 12 positions</b>	12		
<b>Convercle de collecteur de vide avec joint et 4 pieds</b>	12		
<b>Collecteur de Vide : 12 Positions</b>	12		
<b>Luer Locks Plugs :</b>			
<b>Vacuum gauge and control valve of adjustment of vacuum: vacuomètre avec vanne de régulation</b>			
<b>Cuve En Verre</b>	01		
<b>Adaptateur de tubulure pour colonnes SPE (1 paquet de 12 ou plus)</b>	01		
<b>Tubulure pour Vacuomètre</b>			
<b>Pieds de couvercle pour fixation (minimum) :</b>	04		
<b>Portoir variable (variable rack) minimum :</b>	05		
<b>(Vial de 1 ml et 2 ml, tube Eppendorf, tube à vis, tube falcon)</b>			

-Un planning sur la livraison, installation et mise en marche

### **ARTICLE 10 : Règlement de litiges**

Tout différend se rapportant à l'interprétation ou à l'exécution de la présente consultation sera soumis, à défaut d'entente amiable entre les parties, au tribunal compétent de la ville de Tunis.

### **Administrateur Délégué de l'APIP**



  
**Hechmi MISSAOUI**  
Administrateur Délégué  
à l'Agence des Ports  
et des Installations de Pêche

	<p><b>Systèmes de vérification SPE Contenant un débitmètre</b>  <b>Colonne Supelclean ENVI-Carb: Wt : 250mg</b>  <b>Volume (3 ml) 10 paquets de 54</b>  <b>Pompe à collecteur sous vide</b>  <b>Accessoires :</b>  <b>Micropipette multicanaux (12 Canaux) : Vol : 30-300 µl (Livrée avec un support)</b>  <b>-Cônes pour pipette (2-200µl) en sachet :</b>  <b>- Cônes pour pipette (2-200µl) Finnntp</b></p>	<p>01  10  01  01  10 (x1000) 5 sachets</p>	
<p><b><u>Sous-lot 2</u></b>  PC Portable 17 pouce</p>	<p>Processeur Intel I7 2.80 GHz up to 4,70 GHz  <b>Mémoire cache</b>12 Mo  <b>Ecran</b> 17.3 Full HD  <b>RAM</b> ≥ 16 Go  <b>Disque Dur</b>≥ 512 SSD  <b>Carte Graphique</b> ≥ 2 Go de mémoire dédiée  <b>Wireless</b> WiFi, Bluetooth  <b>Connecteurs</b> USB 3.2 Gen 1 Type-A, USB 3.2 Gen 1 Type-C, HDMI, combo audio jack de 3,5 mm  <b>Alimentation</b> Chargeur Secteur  <b>Système d'exploitation</b> Windows 11 Pro avec licence</p>	<p>01</p>	
<p>Garantie : 2 an pour tous les équipements</p>			

**Le fournisseur peut participer en présentant des offres par sous-lot (sous-lot 1 et/ou sous-lot 2)**

Date , Signature et cachet



**Hechmi MISSAOUI**  
Administrateur Délégué  
à l'Agence des Ports  
et des Installations de Pêche